



Plan d'action

2018-2023




Stratégie québécoise
de l'eau
2018-2030

COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par la Direction générale des politiques de l'eau du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), avec la collaboration des ministères et organismes de l'administration publique. Elle a été produite par la Direction des communications du MDDELCC.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information.

Téléphone : 418 521-3830

1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : 418 646-5974

Formulaire : www.mddelcc.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp

Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire du document :

Direction générale des politiques de l'eau

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 8^e étage, boîte 42

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : 418 521-3885

Ou

Visitez notre site Web : www.mddelcc.gouv.qc.ca

RÉFÉRENCE À CITER

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030. 2018. 24 pages. [En ligne]. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/strategie-quebecoise>

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-81786-4 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-81787-1 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec - 2018





Plan d'action

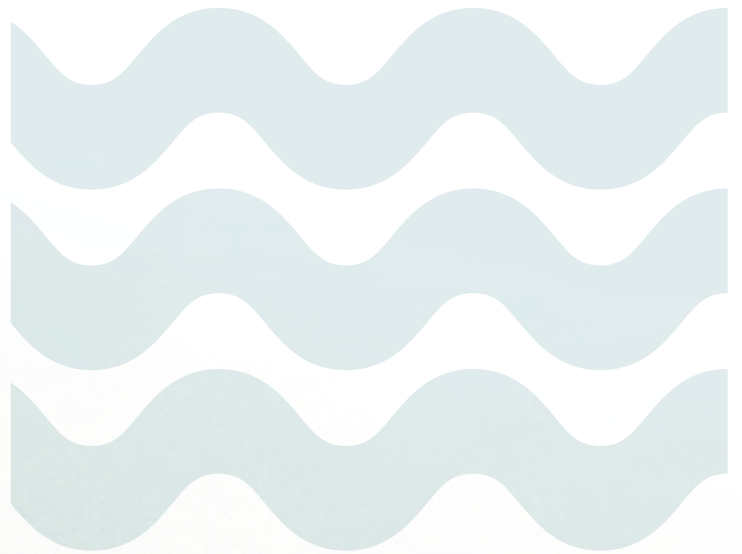
2018-2023



Stratégie québécoise

de l'eau

2018-2030



Avant-propos

La Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 se veut la pierre d'assise du nouveau cadre de gestion des ressources en eau au Québec. Elle propose sept orientations et 23 objectifs afin d'assurer la protection, l'utilisation et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Pour y arriver, il est essentiel de miser sur les connaissances, l'engagement et la collaboration de tous les acteurs concernés.

Les mesures définies pour chacun des objectifs permettront d'assurer la cohérence des interventions du gouvernement et de ses partenaires en matière de protection et de gestion des ressources en eau.

Ce plan est également complémentaire aux différentes initiatives que réalisent les ministères et organismes dans le cadre de leurs mandats et de leurs responsabilités particulières en matière de gestion de l'eau. L'ensemble des mesures prévues au Plan d'action 2018-2023 représente des investissements de plus de 552 M\$ de dollars.

Nul doute que la mise en œuvre des mesures inscrites à ce premier plan servira d'inspiration aux générations futures appelées, à leur tour, à passer à l'action pour assurer la protection de cette ressource inestimable, au cœur de la qualité de vie des collectivités et du développement économique et social du Québec.



Message de la ministre

Isabelle Melançon

En présentant la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, le gouvernement du Québec a proposé une vision inspirante qui regroupe sept orientations importantes pour protéger et mettre en valeur cette richesse inestimable. En tant que gardien de la ressource, le gouvernement s'assurera qu'au terme du déploiement de cette stratégie, l'eau du Québec soit plus que jamais une source de richesse et de fierté collectives.

Pour la première fois de son histoire, et avec grande fierté, le Québec se dote d'un plan d'action en matière de protection et de gestion des ressources en eau. Sa mise en œuvre permettra de nous outiller pour mieux faire face aux changements climatiques ainsi qu'aux enjeux émergents, tels que la pollution par de nouveaux contaminants et les plastiques. Il permettra aussi de développer une économie bleue et de poursuivre l'acquisition et le partage des connaissances sur cette ressource vitale. Il contribuera aussi à mobiliser la population pour une utilisation respectueuse et durable de l'eau. Le plan assurera également la cohérence des actions du gouvernement et de ses partenaires en matière de gestion et de protection de l'eau.

Informés et engagés, le gouvernement, ses partenaires et la population protégeront, utiliseront et gèreront l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Le plan d'action 2018-2023 permet de poser les premiers jalons essentiels de cette stratégie qui mènera le Québec vers un avenir prospère et respectueux de la ressource.

Comme la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, le plan d'action 2018-2023 s'appuie sur l'essentielle collaboration de plusieurs ministères et partenaires, en plus de bénéficier d'un financement important totalisant plus de 550 millions de dollars afin d'améliorer la gestion de l'eau et d'atténuer les risques liés aux inondations. Nous avons donc tout en main pour assurer une eau abondante de qualité à toutes les citoyennes et tous les citoyens du Québec.

Le succès et la réussite de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2023 reposent sur la collaboration et la concertation de toutes ces organisations qui partagent le désir commun de protéger et de gérer de manière exemplaire une des plus grandes ressources naturelles du Québec. Je remercie à l'avance toutes les personnes qui incarneront la vision proposée dans ces documents clés.

Ensemble, protégeons et préservons cette richesse collective et léguons aux générations futures l'eau, cette source de vie, dont elles auront besoin.



LISTE DES MINISTÈRES PORTEURS

MDDELCC

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MAPAQ

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MAMOT

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MFFP

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

MFQ

Ministère des Finances du Québec

MSP

Ministère de la Sécurité publique

MTMDET

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

MTO

Ministère du Tourisme

MRIF

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MESI

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

SAM

Secrétariat aux affaires maritimes



Les orientations

de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

Avant-propos IV

Message de la ministre
Isabelle Melançon V

Orientation 1

Assurer une eau de qualité pour la population 2

Orientation 2

Protéger et restaurer les milieux aquatiques 4

Orientation 3

Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau 6

Orientation 4

Miser sur le potentiel économique de l'eau 8

Orientation 5

Promouvoir une utilisation durable de l'eau 10

Orientation 6

Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau 12

Orientation 7

Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau 14

Mise en œuvre,
suivi et reddition de comptes 16

ORIENTATION 1

Assurer une eau de qualité pour la population

Au Québec, l'eau potable est généralement de très bonne qualité, mais son état demeure fragile, notamment en raison des diverses sources de pollution et des enjeux liés aux changements climatiques. Avant d'être utilisée, l'eau doit passer par des mesures de protection pour en assurer la qualité. Après usage, elle doit également être traitée adéquatement avant d'être rejetée dans l'environnement. L'ensemble des interventions réalisées pour la protection, la production et la distribution de l'eau potable ainsi que le traitement des eaux usées est et doit demeurer au cœur des priorités afin d'assurer la santé de la population et la protection des milieux aquatiques.




MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : PROTÉGER LES SOURCES D'EAU POTABLE DES COMMUNAUTÉS	BUDGET 2018-2023 : 32 000 000 \$
1.1.1 Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable	MDDELCC
OBJECTIF 2 : ASSURER L'ACCÈS À UNE EAU DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE	BUDGET 2018-2023 : 2 637 000 \$
1.2.1 Réaliser des projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines	MDDELCC
1.2.2 Améliorer la qualité des eaux récréatives au Québec par la sensibilisation des acteurs concernés	MDDELCC
1.2.3 Sensibiliser les citoyens à l'importance de vérifier la qualité de l'eau de leur puits	MDDELCC
1.2.4 Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau potable par les municipalités du Québec	MDDELCC
OBJECTIF 3 : POURSUIVRE LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	BUDGET 2018-2023 : 73 560 500 \$
1.3.1 Moderniser la gestion des eaux usées municipales et résidentielles	MFQ
1.3.2 Développer des outils soutenant la modernisation de la gestion des eaux usées	MDDELCC
1.3.3 Assurer l'adoption de meilleures pratiques de conception des infrastructures d'aqueduc et d'égout	MDDELCC
OBJECTIF 4 : POURSUIVRE LE VIRAGE AGROENVIRONNEMENTAL ET L'ÉCORESPONSABILISATION DE L'INDUSTRIE	BUDGET 2018-2023 : 15 908 800 \$
1.4.1 Démontrer les bénéfices liés à l'amélioration des pratiques agricoles et agroenvironnementales	MDDELCC
1.4.2 Analyser les impacts économiques engendrés par la mise en place de certaines bonnes pratiques agroenvironnementales et développer des mécanismes de rétribution	MDDELCC
1.4.3 Élaborer et évaluer des instruments économiques afin de favoriser la réduction des pesticides	MDDELCC
1.4.4 Évaluer l'adoption de diverses pratiques de gestion intégrée des ennemis des cultures	MAPAQ
TOTAL ORIENTATION 1	124 106 300 \$



ORIENTATION 2

Protéger et restaurer les milieux aquatiques



Les milieux aquatiques (qui incluent les milieux humides, hydriques et marins) fournissent de précieux services aux Québécoises et aux Québécois. Ils soutiennent également des activités traditionnelles autochtones et économiques comme la pêche, l'aquaculture ou le récréotourisme. Ils concourent à la qualité des milieux de vie par le maintien de la biodiversité et de la santé, par la qualité de l'eau, et même de la sécurité, par la régulation des crues. Les milieux aquatiques remplissent ainsi des fonctions écologiques de grande valeur. Il en coûtera toujours plus cher de restaurer ou compenser la perte des milieux aquatiques et de leurs fonctions que de les protéger.

Il importe de voir plus loin que l'immédiat, la protection des milieux aquatiques est une nécessité et un investissement à long terme pour le Québec.

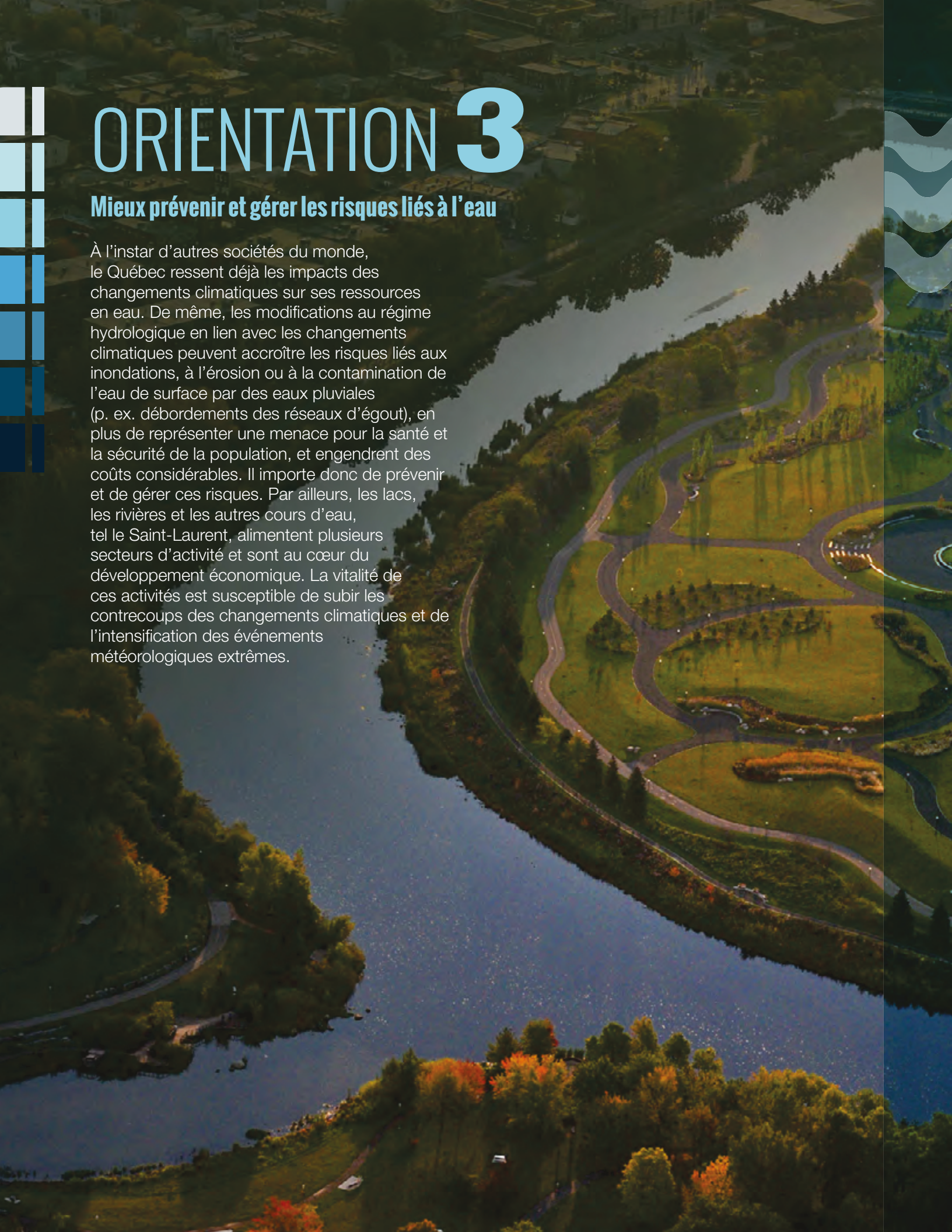
MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : CONSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES	BUDGET 2018-2023 : 31 671 300 \$
2.1.1 Soutenir le milieu municipal dans la conservation et la restauration des milieux aquatiques	MDDELCC
2.1.2 Poursuivre les efforts de la Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre	MDDELCC
2.1.3 Effectuer le suivi physique de projets de restauration de milieux aquatiques	MDDELCC
2.1.4 Protéger les milieux aquatiques sur les territoires forestiers du domaine de l'État	MFFP
OBJECTIF 2 : PROTÉGER LES ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE	BUDGET 2018-2023 : 20 712 000 \$
2.2.1 Assurer la conservation des espèces floristiques aquatiques en situation précaire	MDDELCC
2.2.2 Protéger les espèces fauniques en situation précaire	MFFP
OBJECTIF 3 : ACCROÎTRE LA SUPERFICIE DU RÉSEAU D'AIRES PROTÉGÉES AQUATIQUES	BUDGET 2018-2023 : 40 760 000 \$
2.3.1 Atteindre les objectifs gouvernementaux d'aires protégées et assurer leur pérennité	MDDELCC
OBJECTIF 4 : FAVORISER LE CONTRÔLE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	BUDGET 2018-2023 : 12 076 500 \$
2.4.1 Lutter efficacement contre les plantes exotiques envahissantes	MDDELCC
2.4.2 Implanter de nouvelles approches analytiques en matière d'environnement	MDDELCC
2.4.3 Bonifier le Programme québécois de lutte contre les carpes asiatiques	MFFP
TOTAL ORIENTATION 2	105 219 800 \$

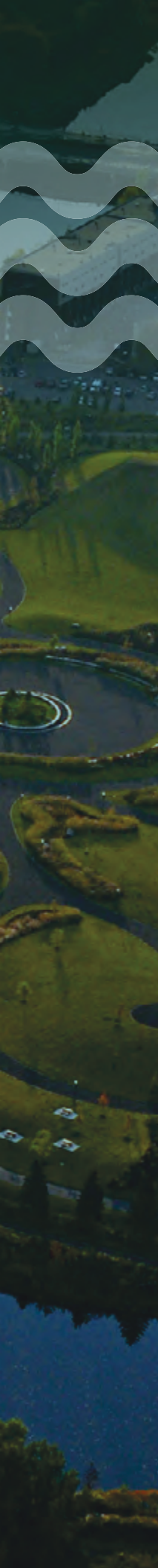


ORIENTATION 3

Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau

À l'instar d'autres sociétés du monde, le Québec ressent déjà les impacts des changements climatiques sur ses ressources en eau. De même, les modifications au régime hydrologique en lien avec les changements climatiques peuvent accroître les risques liés aux inondations, à l'érosion ou à la contamination de l'eau de surface par des eaux pluviales (p. ex. débordements des réseaux d'égout), en plus de représenter une menace pour la santé et la sécurité de la population, et engendrent des coûts considérables. Il importe donc de prévenir et de gérer ces risques. Par ailleurs, les lacs, les rivières et les autres cours d'eau, tel le Saint-Laurent, alimentent plusieurs secteurs d'activité et sont au cœur du développement économique. La vitalité de ces activités est susceptible de subir les contrecoups des changements climatiques et de l'intensification des événements météorologiques extrêmes.





Photographie : Enviro Foto

MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : RENFORCER L'INTÉGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA GESTION DES RISQUES LIÉS À L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 9 834 000 \$
3.1.1 Moderniser la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables	MDDELCC
3.1.2 Encourager les municipalités à adopter des pratiques favorables à une gestion durable des eaux pluviales	MDDELCC
3.1.3 Déployer un programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source	MAMOT
OBJECTIF 2 : AMÉLIORER LES OUTILS DE PRÉVISION ET DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 52 949 000 \$
3.2.1 Cartographier les zones de vulnérabilité aux inondations et à l'érosion des berges et des côtes du Saint-Laurent	MDDELCC
3.2.2 Produire une nouvelle cartographie des zones inondables dans un contexte de changements climatiques	MDDELCC
3.2.3 Actualiser la cartographie des zones inondables de huit secteurs particulièrement vulnérables aux inondations	MAMOT
OBJECTIF 3 : MODERNISER LA GESTION DES BARRAGES	BUDGET 2018-2023 : 45 700 000 \$
3.3.1 Assurer l'exploitation sécuritaire des barrages publics et municipaux	MDDELCC
TOTAL ORIENTATION 3	108 483 000 \$

ORIENTATION 4

Miser sur le potentiel économique de l'eau

Grâce à ses ressources en eau et à son savoir-faire, le Québec peut élaborer des activités et des produits et développer des marchés et des technologies liés à l'eau. Il doit miser sur une économie moins polluante, créatrice d'emplois, qui innove et qui favorise, entre autres, l'essor des régions tout en se préoccupant du bien-être de la population et des milieux aquatiques. Le maillage entre l'expertise des centres de recherche sur l'eau et l'entrepreneuriat québécois doit aussi être encouragé afin d'arriver à des innovations qui bénéficient de cette ressource renouvelable, mais fragile.



MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES LIÉS À L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 12 180 000 \$
4.1.1 Soutenir le développement d'une production aquacole durable	MDDELCC
4.1.2 Mettre en œuvre le plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive	MFFP
OBJECTIF 2 : ENCOURAGER L'APPLICATION DES MEILLEURES NORMES ENVIRONNEMENTALES AU TRANSPORT MARITIME COMMERCIAL	BUDGET 2018-2023 : 109 958 080 \$
4.2.1 Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire en matière de réduction des émissions de GES	MTMDET
4.2.2 Programme visant la réduction des émissions de GES par le développement du transport intermodal	MTMDET
OBJECTIF 3 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES LIÉES À L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 4 000 000 \$
4.3.1 Assurer la recherche sur les biotechnologies marines	MESI
OBJECTIF 4 : FAVORISER L'ACCÈS AUX PLANS ET COURS D'EAU	BUDGET 2018-2023 : 1 961 782 \$
4.4.1 Mettre en œuvre le volet tourisme de la Stratégie maritime	MTO
4.4.2 Déployer le Programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative	MFFP
TOTAL ORIENTATION 4	128 099 862 \$

ORIENTATION 5

Promouvoir une utilisation durable de l'eau

La disponibilité de l'eau est un défi même au Québec, où elle est présente de façon inégale sur le territoire. L'apparente abondance de l'eau peut être trompeuse. L'eau constitue une ressource fragile qu'il faut protéger et économiser. Les changements de comportements et l'adoption de bonnes pratiques d'utilisation durable de l'eau permettront d'éviter les pénuries, de réduire la pollution, de réduire les coûts liés au traitement de l'eau et de préserver les milieux aquatiques.



MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ADOPTION DE PRATIQUES VISANT L'ÉCONOMIE ET L'UTILISATION DURABLE D'EAU	BUDGET 2018-2023 : 1 745 000 \$
5.1.1 Élaborer et mettre en œuvre des mesures de sensibilisation dans le cadre du mois sur l'eau (juin)	MDDELCC
5.1.2 Adopter la poursuite de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable sur l'horizon 2018-2025	MAMOT
5.1.3 Appuyer le recours à des technologies et techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des entreprises	MAPAQ
5.1.4 Sensibiliser la population à la protection et à l'utilisation durable de l'eau	MDDELCC
OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION ET LE REJET DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE	BUDGET 2018-2023 : 3 100 000 \$
5.2.1 Favoriser l'utilisation des fontaines d'eau	MDDELCC
5.2.2 Déployer un programme de mobilisation à la réduction de la pollution de l'eau par le plastique (ex. réduire l'utilisation des pailles et autres plastiques) <ul style="list-style-type: none"> • Volet jeunesse • Volet mobilisation citoyenne 	MDDELCC
TOTAL ORIENTATION 5	4 845 000 \$

ORIENTATION 6

Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau

La protection et la gestion intégrée des ressources en eau imposent de faire évoluer les connaissances, mais aussi de les partager de façon efficace afin qu'elles puissent servir les acteurs de l'eau et la population. Il existe un bon réseau d'acquisition de données sur la quantité et la qualité des eaux qui permet de suivre l'état de l'eau et des milieux aquatiques. Ces données sont indispensables pour prendre des décisions éclairées relatives, entre autres, à la sécurité et à la santé de la population ainsi qu'à la protection des écosystèmes.

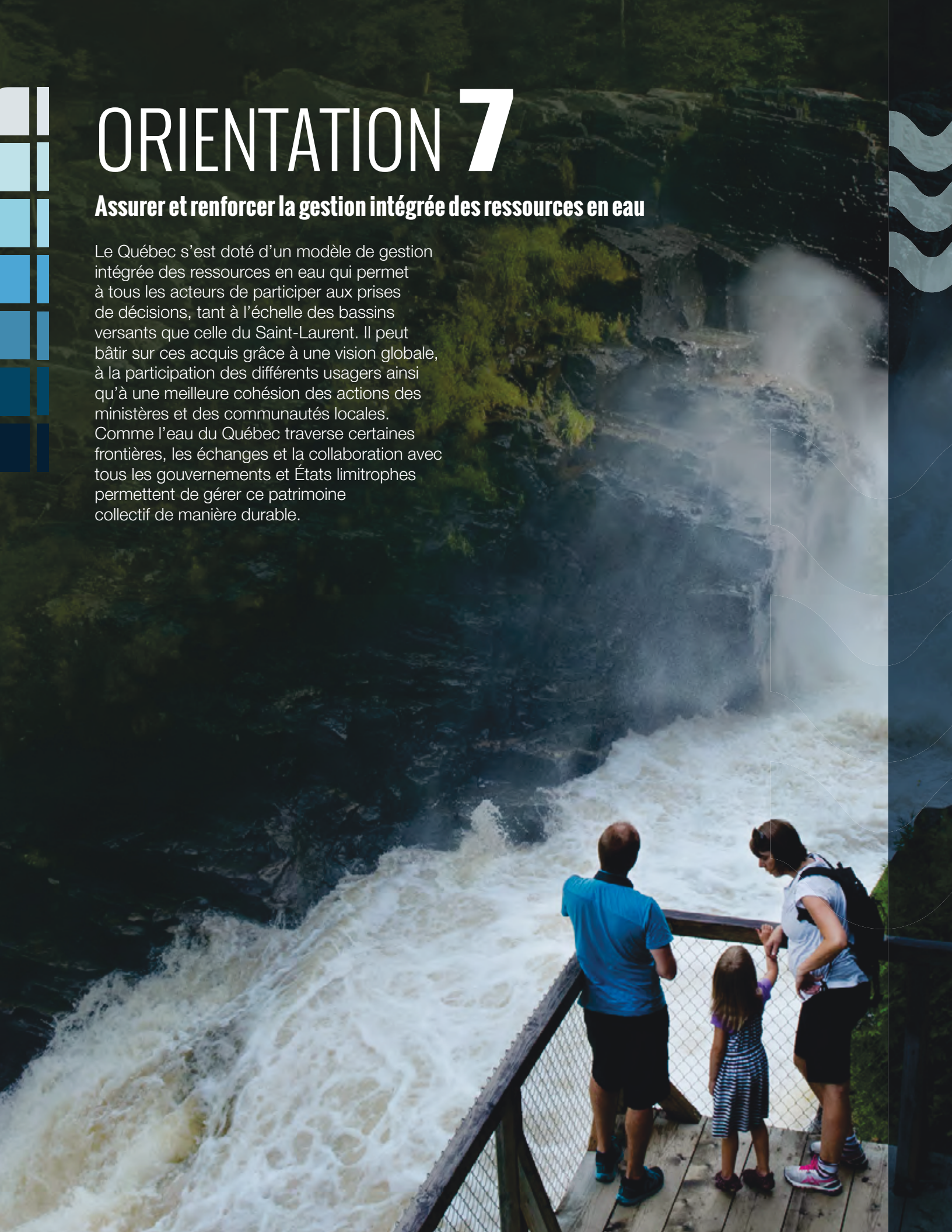


MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : POURSUIVRE ET CONSOLIDER L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ESSENTIELLES À LA PROTECTION ET LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES, Y COMPRIS POUR LA COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE ET INTERNATIONALE	BUDGET 2018-2023 : 9 066 810 \$
6.1.1 Bonifier les connaissances générales sur l'eau des lacs et des rivières et sur les eaux souterraines	MDDELCC/MFFP
6.1.2 Mesurer l'impact d'activités humaines sur la qualité de l'eau et les milieux aquatiques (pesticides, microplastiques, phosphore, contaminants émergents, etc.)	MDDELCC
6.1.3 Élargir le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et bonifier les connaissances acquises	MDDELCC
OBJECTIF 2 : CONCEVOIR DES OUTILS ADAPTÉS À UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU ET FAVORABLES AU PARTAGE ET À LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES	BUDGET 2018-2023 : 21 139 900 \$
6.2.1 Développer des outils de gestion et d'analyse des données du Réseau de suivi des eaux souterraines	MDDELCC
6.2.2 Assurer le déploiement du Portail des connaissances sur l'eau	MDDELCC
6.2.3 Acquérir et transférer des connaissances scientifiques sur le milieu marin grâce au Projet Odyssée Saint-Laurent	MESI
6.2.4 Diffuser des connaissances sur les risques liés aux inondations et sur les pratiques à privilégier pour y faire face	MSP
6.2.5 Développer et améliorer les outils pour soutenir la prise de décisions et pour suivre la situation lors d'inondations	MSP
6.2.6 Bonifier la diffusion de connaissances et l'accompagnement des partenaires	MDDELCC
OBJECTIF 3 : CONSOLIDER LA RECHERCHE ET LE PARTAGE D'EXPERTISE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 1 200 000 \$
6.3.1 Mettre en place un consortium de recherche dédié à l'eau	MDDELCC
6.3.2 Soutenir la prise de décision par des projets de recherche et de développement dans le domaine de l'eau	MDDELCC
TOTAL ORIENTATION 6	31 406 710 \$

ORIENTATION 7

Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau

Le Québec s'est doté d'un modèle de gestion intégrée des ressources en eau qui permet à tous les acteurs de participer aux prises de décisions, tant à l'échelle des bassins versants que celle du Saint-Laurent. Il peut bâtir sur ces acquis grâce à une vision globale, à la participation des différents usagers ainsi qu'à une meilleure cohésion des actions des ministères et des communautés locales. Comme l'eau du Québec traverse certaines frontières, les échanges et la collaboration avec tous les gouvernements et États limitrophes permettent de gérer ce patrimoine collectif de manière durable.



MESURES	MINISTÈRES PORTEURS
OBJECTIF 1 : CONSOLIDER LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU AU QUÉBEC	BUDGET 2018-2023 : 34 402 500 \$
7.1.1 Étendre la gestion intégrée de l'eau	MDDELCC
7.1.2 Améliorer le soutien aux organismes de bassins versants et le suivi de la gestion intégrée des ressources en eau	MDDELCC
7.1.3 Mettre en place le Conseil québécois de l'eau	MDDELCC
OBJECTIF 2 : POURSUIVRE ET RENFORCER LA COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE ET INTERNATIONALE AFIN DE PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC ET FAVORISER LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU	BUDGET 2018-2023 : 1 462 590 \$
7.2.1 Appuyer la concertation Québec-Vermont-New York pour la gestion intégrée du lac Champlain, du lac Memphrémagog et de la rivière Richelieu	MDDELCC
7.2.2 Assurer la présence du Québec au sein des regroupements et forums régionaux touchant la gestion des bassins versants transfrontaliers et du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent	MRIF
7.2.3 Intensifier la participation du Québec au sein des forums internationaux, suivre les travaux des organisations multilatérales et soutenir la coopération internationale en matière de gestion durable de l'eau	MRIF
7.2.4 Favoriser les partenariats structurants	MDDELCC
OBJECTIF 3 : FAVORISER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU RÉGIONALE ET PAR BASSINS VERSANTS	BUDGET 2018-2023 : 9 000 000 \$
7.3.1 Mettre en place un programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PDE-PGIR)	MDDELCC
7.3.2 Instaurer des mesures liées à la protection du territoire maritime et de ses écosystèmes dans le cadre du Fonds bleu	SAM
7.3.3 Élaborer des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire consacrées à la gestion intégrée des ressources en eau	MAMOT
TOTAL ORIENTATION 7	44 865 090 \$

Mise en œuvre, suivi et reddition de comptes

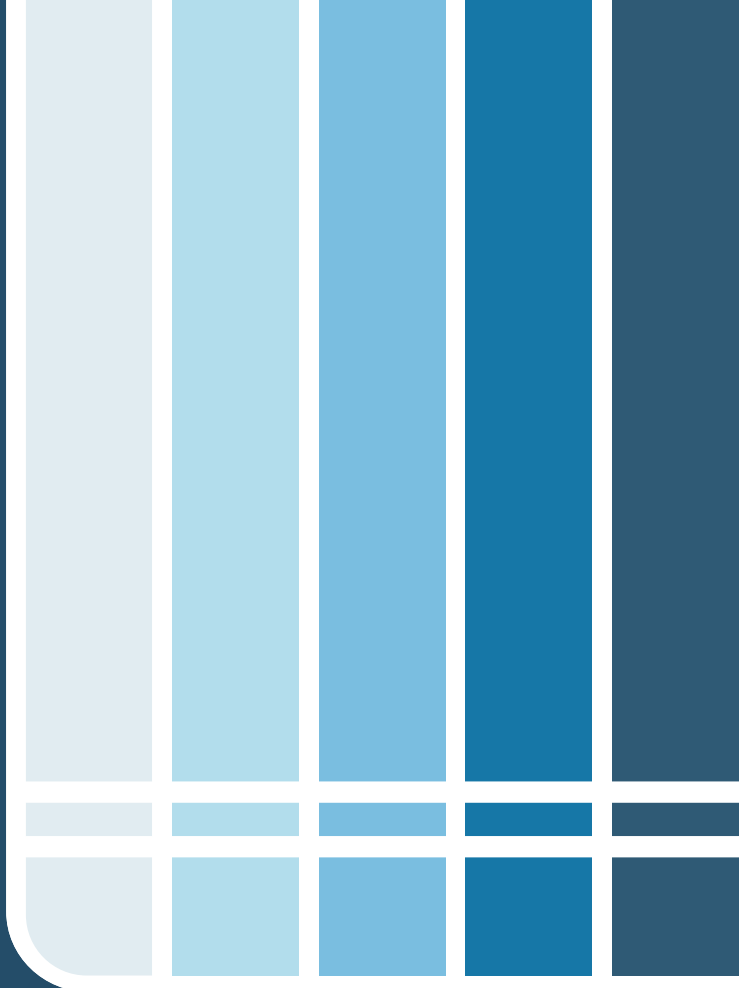
Un suivi transparent et structuré des objectifs et mesures du plan d'action sera assuré. Ce suivi sera coordonné par un bureau de coordination sous la responsabilité du MDDELCC qui travaillera en étroite collaboration avec les ministères porteurs et les partenaires du Plan d'action.

	BUDGET 2018-2023	MINISTÈRE PORTEUR
COORDINATION, SUIVI ET REDDITION DE COMPTES	5 000 000 \$	MDDELCC





Photographie : Michelle Tavares



*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 